



L'entreprise face aux troubles **psychiques**

COMMENT L'ENTREPRISE PEUT-ELLE ABORDER
LA QUESTION DE LA SANTÉ MENTALE ?

**Le 29 avril 2009, à Sciences Po
Amphi Emile Boutmy (Paris 7^{ème})**

Colloque organisé par l'Agence Entreprises & Handicap,
avec la Fondation de France, dans le cadre de son
programme « Maladies Psychiques » et en partenariat avec
Sciences Po



**L'ACCESSIBILITÉ
AUX COLLABORATEURS HANDICAPÉS**

JUSQU'À 100% FINANCÉE

Force!

En 2010, les contributions passent à **1500 fois le smic horaire***, il est encore temps d'agir!

Rendez votre entreprise handi-accueillante grâce à l'Agefiph et ses partenaires !

Bénéficiez d'un diagnostic gratuit et des multiples aides de l'Agefiph pour financer jusqu'à 100 % vos aménagements, adaptations de postes de travail, accessibilité... nécessaires à l'embauche ou au maintien en poste d'un collaborateur handicapé.

Pour en savoir plus sur les aides, contactez l'Agefiph au

0 811 37 38 39*

www.agefiph2009.fr

agefiph
ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

*Prix d'un appel local depuis un poste fixe ** Loi du 11/02/05 : Contribution obligatoire par personne handicapée non employée pour les entreprises de plus de 20 salariés n'ayant engagé aucune action en faveur de l'emploi des personnes handicapées au 1^{er} janvier 2010. Département Communication de l'Agefiph - Conception: MAPUCOM - 2009 - Photos : © Pascal Oilly - 447 414 305 RCS Nanterre



Créée en 2004, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a pour missions de :

- Financer l'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.
- Garantir l'égalité de traitement sur tout le territoire quel que soit l'âge ou le type de handicap.
- Assurer une mission d'expertise, d'information et d'animation de réseau.

Les particularités du handicap d'origine psychique et de la santé mentale ont conduit la CNSA à développer un plan d'actions spécifiques coordonné avec la Direction générale de l'action sociale, la Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins et la Direction générale de la santé. Il a permis :

- Le référencement de formations pour les professionnels de l'accueil ou de l'évaluation au sein des Maisons départementales des personnes handicapées.
- L'adaptation du guide d'évaluation des besoins des personnes handicapées (GEVA) au handicap psychique.
- La conduite ou le soutien d'expérimentations sur l'évaluation des besoins de compensation en matière de handicap psychique : expérimentation avec des MDPH et des équipes psychiatriques volontaires pour la mise en place de coopération dans l'évaluation ; soutien à des équipes expérimentales spécialisées. Ces travaux, bien que portant sur une évaluation globale de l'ensemble des dimensions de vie de la personne, traitent également de la question de l'insertion professionnelle. Les résultats de ces expérimentations sont ensuite diffusés, comme lors du colloque Handicaps d'origine psychique, une évaluation partagée pour mieux accompagner les parcours des personnes en mars 2009 (www.handpsy-cnsa.fr).
- La construction et le renforcement d'une offre d'établissements et services médico-sociaux adaptés et diversifiés, dans le cadre et la continuité du Plan Psychiatrie et Santé mentale 2005-2008.
- La sensibilisation des professionnels de la santé ou des travailleurs sociaux en collaborant à l'édition du guide de l'UNAFAM sur l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique.

Pour en savoir plus : www.cnsa.fr



Pourquoi cette rencontre ?

Ce colloque s'inscrit dans le prolongement de la réflexion conduite par les patrons de l'Agence Entreprises & Handicap qui se sont attachés à clarifier la notion complexe de handicap psychique.

Nous nous devons d'aller plus loin :

Accompagner l'entreprise et lui permettre de s'approprier la question de la santé mentale et de ses enjeux, l'aider à prendre en compte la ressource humaine fragilisée en adaptant ses modes de gestion et en se fixant des objectifs opérationnels.

Les bénéfices attendus de cette prise de conscience et de cette volonté de changement des pratiques sont nombreux : Qu'il s'agisse d'éclairer la délicate question des risques psycho sociaux, du stress, de la souffrance au travail... ou, et c'est un préalable, de la reconnaissance officielle du handicap psychique dans l'entreprise.

Il s'agit d'une démarche inédite.

Elle se fonde sur un partenariat fort avec la Fondation de France et Sciences Po, l'implication personnelle et le soutien des patrons de l'Agence, la diversité des regards : chercheurs, médecins, professionnels du monde de l'entreprise, usagers, associations, institutionnels, réunis pour la première fois autour de ce sujet.

La vocation de ce colloque est d'être un espace de recherche et de développement : sa réussite se mesurera à notre capacité à dépasser ensemble les tabous et les peurs. Osons penser la performance des ressources humaines fragiles hâtivement considérées comme inemployables !

C'est une urgence économique et sociale.

Marie-Anne Montchamp

Présidente de l'Agence Entreprises & Handicap,
Ancien ministre,
Députée du Val de Marne



La Fondation de France aide les personnes en difficulté en soutenant des projets concrets et innovants, qui répondent aux besoins sans cesse en évolution de la société. Elle agit dans tous les domaines de l'intérêt général, et notamment dans le champ de la santé. Depuis sa création il y a 40 ans, la Fondation soutient des projets en direction des personnes souffrant de troubles psychiques, mais en 2004, face à une situation d'urgence créée par l'accélération de la

fermeture des lits d'hospitalisation, elle a souhaité développer un programme à part entière sur cette thématique, intitulé « Maladies psychiques et vie sociale des personnes adultes ». L'objectif en était, dans un premier temps, de favoriser l'émergence de nouveaux modes d'hébergement et projets de vie pour les personnes concernées.

La rupture des liens sociaux et familiaux, l'accroissement des rythmes et des exigences de performance dans l'environnement professionnel, la précarisation, sont autant de facteurs qui contribuent à la détérioration de la santé mentale d'une partie grandissante de la population. Les troubles psychiatriques sont devenus, en France, la première cause d'invalidité et la seconde cause d'arrêt de travail.

Pour répondre à cet état de fait, la politique publique de santé mentale a certes connu des évolutions importantes ces dernières années. Mais, malgré ces transformations positives, les besoins des personnes souffrant de troubles psychiques sont encore insuffisamment couverts, en particulier en matière de maintien dans l'emploi, d'insertion, ou de réinsertion dans la vie professionnelle. En effet si beaucoup d'énergie a été déployée pour prendre en compte les handicaps physiques, on constate en revanche dans le milieu professionnel une méconnaissance des troubles psychiques et une vraie difficulté à les prendre en considération. Comment sensibiliser les entreprises à ces maladies ? Comment accompagner le mal être d'une personne ? Comment travailler en partenariat avec les structures médicales et sociales pour permettre une prise en charge globale des personnes en souffrance ? Autant de questions auxquelles le colloque que nous organisons avec l'agence « Entreprises & Handicap » et l'Institut d'Etudes Politiques de Paris tentera de répondre.

Par nature, les troubles psychiques repoussent les limites de la réflexion traditionnelle sur l'emploi des personnes handicapées. A la Fondation de France, nous avons la conviction que ce colloque nous donnera des idées de nouvelles voies d'exploration pour l'emploi des personnes fragilisées et contribuera à mettre en lumière cette problématique.



Mireille Davidson
Responsable du département Santé



Encourager, recruter et développer les talents, tous les talents, dans le respect de leur diversité : telle est la mission que Sciences Po se donne

depuis plus d'une dizaine d'années. A cela s'est toujours ajouté le souci permanent d'apporter, à travers le soutien et le développement d'une recherche de pointe et de niveau international, des pistes de réflexion sur les problématiques sociétales du monde d'aujourd'hui et de demain.

Une personne sur quatre est potentiellement concernée par le handicap psychique. En 2020, les troubles psychiques seront la seconde cause d'invalidité dans les pays développés. L'enjeu est tel que chacun peut et doit se sentir concerné. Les réorganisations sociétales impliquées par la prise en compte du handicap psychique impactent nécessairement les relations entre individus et groupes sociaux. Elles soulignent les aménagements nécessaires pour que la société dans son ensemble puisse fonctionner en tenant compte des individualités et des vulnérabilités.

Cette réflexion pose la question de l'inclusion sociale et s'étend à la sphère bien plus large des relations entre individus, organisations et environnement. Sciences Po se mobilise depuis plusieurs mois pour être en mesure d'accueillir dans les meilleures conditions les étudiants en situation de handicap : audit des bâtiments et chantiers d'aménagement des locaux, création de bourses de mobilité internationale, projet d'espace d'information privilégié sur le site des stages et du 1er emploi, mise en oeuvre de l'accessibilité numérique, instauration de groupes de travail réunissant étudiants et professionnels... Ces initiatives accompagnées de plusieurs actions de sensibilisation encouragent la prise de conscience et instaurent peu à peu une relation de confiance entre les étudiants concernés et l'institution.

Beaucoup de chemin reste à parcourir. Nous sommes très heureux d'être partenaire de la Fondation de France et de l'association Entreprises & Handicap à l'occasion de ce colloque qui nous permettra de nous alimenter d'une réflexion nécessaire à l'initiative et à l'action. Croiser les perspectives pour être en mesure de proposer une autre façon de considérer la question du handicap psychique ou tout simplement pour commencer, enfin, à se la poser !



Richard Descoings
Directeur de Sciences Po



Aujourd'hui, à l'heure de notre cinquième accord d'entreprise en faveur des personnes handicapées, 4300 collaborateurs en situation de handicap apportent leurs compétences et leurs talents à l'entreprise.

C'est un engagement fort. Une dynamique à poursuivre et amplifier. La SNCF se doit de refléter toute la diversité de sa clientèle, dont l'incroyable richesse nous fait progresser. Diversité des parcours, diversité des handicaps, la question du handicap dans l'entreprise est un formidable atout pour avancer et changer dans le respect de chacun.

C'est également un enjeu important pour l'entreprise, qui s'est engagée dans une démarche active et citoyenne à l'égard des personnes en situation de handicap tant du côté des voyageurs que de nos salariés. Cet engagement est l'affaire de tous. Chacun des salariés doit, à son niveau, y être attentif pour réussir ensemble le recrutement des travailleurs handicapés, le maintien dans l'emploi de ceux qui ont dû faire face à un « accident de la vie », les aménagements de poste et la mise en accessibilité des espaces de travail, ou encore le développement des achats aux entreprises qui font travailler les personnes handicapées.

Cette action prend des formes très variées. C'est aussi un facteur d'innovation et de dynamisme en soi. La pleine intégration de nos agents en situation de handicap est au coeur de notre engagement. C'est un défi pour nous tous. L'accord d'entreprise en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés signé avec l'ensemble des organisations syndicales est porteur d'une dynamique humaine. Elle s'inscrit dans l'ambition globale de développement durable de l'entreprise.

Être exemplaire est non seulement notre responsabilité d'entreprise performante et solidaire mais également une richesse clé pour construire notre avenir.

Laurent THEVENET

Responsable Mission handicap & emploi de la SNCF

Les chiffres de l'accord 2003/2007

- 645 recrutements de salariés handicapés en CDI dont 35% de femmes**
- 600 stagiaires en situation de handicap accueillis**
- 500 aménagements de poste réalisés**
- 25 Millions d'euros consacrés aux achats au secteur adapté**
- 130 recrutements en CDI en 2008**

8h30 Accueil des participants

9h00 Ouverture de la journée

Nadia Marik, directrice adjointe de Sciences Po
Francis Charhon, directeur général de la Fondation de France

Grand témoin de la journée :

Marie-Anne Montchamp, députée du Val de Marne, ancien ministre, présidente de l'Agence Entreprises & Handicap

Animation : **Jacques Legros**, journaliste

9h30 Les troubles psychiques : nouveaux enjeux pour l'entreprise responsable

Introduction par Antoine Durrleman, conseiller maître à la Cour des Comptes

Faire avec ses troubles psychiques dans l'entreprise : les moments de l'insertion

Pierre-Vidal Naquet, sociologue CERPE

Table ronde :

La participation des personnes dans l'entreprise

Claude Finkelstein, Fnapsy

Sylvain Gachet, Grands comptes, Agefiph

Gérard Lefranc, Thales

Christine Bargain, Groupe La Poste

Éléments épidémiologiques : travail et santé mentale

Christine Cohidon, médecin épidémiologiste InVS

Une question de responsabilité sociale et de développement durable

Charles-Henri Besseyre des Horts, professeur HEC

11h00 Questions avec la salle

11h10 Pause

11h25 Evaluer, compenser, accompagner : un défi pour les professionnels de terrain

Introduction par Daniel Chaffraix, président d'IBM France

Une réalité difficile à cerner

Bernard Pachoud, psychiatre, Université Paris Diderot – Polytechnique, Arihm Conseil

Les enjeux de l'évaluation posés par la CNSA

Carole Peintre, Cedias

Yann Boulon, réseau Galaxie

Table ronde :

Comment mieux accompagner ? Les besoins des entreprises ; la pertinence des dispositifs

Roselyne Duchesne Levesque, Mission Handicap Thales

Brigitte Bancel Cabiac, médecin, groupe La Poste

Gérard Lesieur, médecin du travail, Cinergie

Anne Roi, Unirh (Cap Emploi)

12h50 Questions avec la salle

13h00 Déjeuner

14h30 Images et imaginaires autour des troubles psychiques

Introduction par Philippe Salle, directeur général de Geoservices

Les représentations de la folie, de la maladie mentale et du travail

Denise Jodelet, Sociologue

Comment sortir du stigmate les personnes souffrant de troubles psychiques ?

Nicolas Daumerie, Psychologue Clinicien, Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé

Quelle résonance dans l'entreprise ?

Jean-François Amadiou, Observatoire des discriminations, Paris I-Sorbonne

15h30 Questions avec la salle

15h40 Les coûts des problèmes de santé mentale dans l'entreprise : du visible à l'invisible

Introduction par Jean-Paul Bailly, président du groupe La Poste

Des coûts directs aux coûts indirects : analyse stratégique

Gérard Taponat, Relations sociales, Manpower

L'évaluation du coût de la santé mentale dans l'entreprise

Dr Aurélie Bourmaud, Recherche Clinique et Santé Publique, Hôpital Henri Mondor

Pr Durand Zaleski, Recherche Clinique et Santé Publique, Hôpital Henri Mondor

La pertinence économique de la prévention, de la formation et de la recherche

Dr Godard, médecin-conseil EDF

Pr Marion Leboyer, psychiatre Hôpital Henri Mondor, fondation Fondamental

Pr Pierre-Michel Llorca, psychiatre, CHU Clermont Ferrand

17h20 Questions avec la salle

17h30 Revue de la journée par Guy Baillon, psychiatre

17h45 Clôture par Marie-Anne Montchamp, présidente de l'Agence Entreprises & Handicap

18h00 Fin de la journée

Intervenants

Jean-François AMADIEU

Professeur d'université et agrégé de gestion, il a créé et dirige l'Observatoire des discriminations à l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne. Ses travaux portent sur l'ensemble des formes de discriminations et sont menés en lien avec les entreprises. Il est membre du comité consultatif de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE). Ses derniers ouvrages, *Le poids des apparences* et *Les clés du destin*, abordent les différents facteurs constitutifs de l'inégalité des chances comme le lieu d'habitation, l'origine sociale et ethnique ou encore l'apparence physique.

Guy BAILLON

Psychiatre retraité, il a été notamment médecin chef au sein de l'hôpital de Ville-Evrard puis praticien hospitalier jusqu'en 2002. Membre de nombreuses commissions (Demay, Maladies Mentales, Cléry-Melin), il est également fondateur et président en exercice de l'association Iris. Il publie en 2009 un ouvrage intitulé « Les usagers au secours de la psychiatrie. La parole retrouvée » (Erès).

Jean-Paul BAILLY

Depuis 2002, il est Président du groupe La Poste. Depuis 2006, il est également Président du conseil de surveillance de La Banque Postale. Diplômé de l'Ecole Polytechnique et du MIT, membre du Conseil Economique, Social et Environnemental depuis 1995, il est Officier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite. Il est depuis 2008 membre du Conseil d'administration de GDF-Suez et de celui de la Fondation du Collège de France.

Brigitte BANCEL CABIAC

Elle est directrice Prévention Santé Sécurité au Travail au Siège Social de La Poste et Médecin du Travail - Ergonome.

Christine BARGAIN

Diplômée de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications et détentrice d'une maîtrise en Mathématiques, elle démarre sa carrière à La Poste en travaillant à la réforme du statut de La Poste en tant que directrice de l'évolution. Après 20 ans d'expérience en ressources humaines et sociales en tant que directrice des Ressources Humaines, elle rejoint la Direction Générale du siège comme directrice du projet diversité et handicap. Sa mission : changer les mentalités et promouvoir toutes les diversités dans l'entreprise : égalité homme/femme, handicap, gestion des âges, diversité ethnique (couleur, culture...).

Charles-Henri BESSEYRE DES HORTS

Expert permanent de l'Agence Entreprises & Handicap, il a animé les groupes de travail préparatoires à la première table ronde. Il est professeur associé à HEC Paris où il est co-directeur Scientifique MS Management Stratégique RH et coordinateur Département Management & Ressources Humaines. Il est spécialisé dans la relation entre le management des ressources humaines et la stratégie d'entreprise, les stratégies RH internationales et le développement de l'innovation dans les organisations.

Yann BOULON

Après une formation universitaire en gestion des entreprises, il a complété son cursus initial par un diplôme d'Etat de Psychomotricien. Il a travaillé deux années comme formateur au sein de l'association Recherches et Formations (42) sur les questions d'évaluation de l'employabilité des personnes en situation de handicap psychique. Suite à cette expérience de terrain, il a exercé des fonctions de direction de l'association Recherches et Formations pendant près de 10 ans. Parallèlement, il a participé à la création et l'évolution du Réseau Galaxie, pour en devenir depuis fin 2007 le chargé de développement pour une partie de son activité professionnelle. Il occupe les mêmes fonctions sur son association d'origine et au sein du Réseau Cocagne, spécialisé dans la création de structures d'insertion par l'activité économique adossées à une production maraîchère biologique.

Aurélien BOURMAUD

Médecin de santé publique, elle travaille à l'Unité de Recherche Clinique en Economie de la Santé Ile de France depuis octobre 2008 sous la responsabilité conjointe du Dr Karine Chevreul et du Pr Isabelle Durand-Zaleski.

Daniel CHAFFRAIX

Diplômé de l'ESC Clermont-Ferrand (1980), il complète son cursus par un « Master of Science Program » en Finance à l'Université du Kansas, aux Etats-Unis, et débute sa carrière professionnelle en intégrant La Lyonnaise de Banque, à Saint-Etienne. Il rejoint IBM à la finance du « Manufacturing et du Développement » en 1983 puis le monde des services en 1994. A partir de 2000, il occupe différents postes de dimension européenne enchaînant la direction de l'ensemble des activités de « Delivery Strategic Outsourcing », puis de la division « e-Business Hosting Services » en 2003. Il prend la tête de l'entité « Integrated Technology Services » en 2004. Dès janvier 2005, il devient responsable des « business lines » puis des « Services Product Groups » d'IBM Global Technology Services pour EMEA, puis pour la région Europe du Sud Ouest depuis Madrid. Il est nommé Président d'IBM France le 1er mars 2007.

Francis CHARHON

Médecin anesthésiste de formation. Après une carrière hospitalière, il rejoint Médecins Sans Frontières dont il devient Président de 1980 à 1982, puis en assure la direction de 1982 à 1991. Il rejoint alors la Fondation de France en tant que Directeur général en 1992. Il est par ailleurs administrateur de l'Union des organisations faisant appel à la générosité du public (France générosités), administrateur du Centre européen des Fondations à Bruxelles depuis 1992, et président du Centre Français des Fondations depuis 2002.

Christine COHIDON

Médecin de santé publique, elle est également titulaire d'un doctorat en épidémiologie de l'Université de Bordeaux 2. Elle a mené des travaux de doctorat à l'Inrs sur la thématique du stress au travail. Elle travaille depuis janvier 2003 au département santé

travail (DST) de l'InVS où elle est responsable du programme de surveillance de la santé mentale en lien avec le travail.

Nicolas DAUMERIE

Psychologue Clinicien de l'Etablissement Public de Santé Mentale Lille Métropole, il est également chercheur en Psychologie Sociale, et chargé de mission au Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé (Lille, France) pour la recherche et la formation en santé mentale. Diplômé en psychologie sociale de l'Université Lumière Lyon 2, il a suivi une formation en psychologie clinique et psychopathologie à l'Université Paris V Sorbonne. Secretary for the International Mental Health Collaborating Network. Missions et centre d'intérêt : Psychopathologie, Epidémiologie, Etude de représentations sociales de la santé mentale, communication / information en santé mentale, management et organisation de services de santé mentale communautaires, recherches action sur la stigmatisation et la discrimination en santé mentale, Réseau International.

Richard DESCOINGS

Diplômé de Sciences Po, ancien élève de l'ENA, Conseiller d'Etat, il est directeur de Sciences Po depuis 1996. Il a rejoint Sciences Po en 1987 comme chargé de mission auprès d'Alain Lancelot et en a également été, de 1989 à 1991 directeur adjoint. De 1991 à 1993, il est successivement conseiller technique au cabinet du ministre du Budget puis de l'Education Nationale.

Roselyne DUCHESNE- LEVESQUE

Depuis 1997, elle est chargée de mission au sein du Service « Mission Insertion » de la DRH France qui met en œuvre l'accord Groupe pour les 47 établissements du Groupe THALES. Principales actions conduites : Informer et sensibiliser les référents handicap et managers ; Gérer les processus de recrutement et le maintien dans l'emploi (de la recherche de candidats, au suivi dans la prise de poste) ; Assurer les relations avec les différents acteurs de l'emploi ; Capitaliser les réussites et proposer des nouveaux axes de progrès.

Pr Isabelle DURAND - ZALESKI

Chef du service de Santé Publique de l'Hôpital Henri Mondor, elle est également directrice de l'URCEco francilienne (2007). Animation scientifique : responsable du service de Santé publique et de l'URCEco francilienne.

Antoine DURRLEMAN

Conseiller maître à la Cour des comptes, normalien, agrégé de l'Université (lettres classiques), ancien élève de l'ENA, il a alterné au cours de sa carrière au sein des trois fonctions publiques-Etat, territoriale, hospitalière- des tâches de conception, de contrôle et de terrain. Il a notamment été conseiller pour les affaires sociales d'Alain Juppé, Premier ministre, auprès duquel il a porté des réformes dans le domaine de la protection sociale, puis directeur général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) où il a mis en œuvre les restructurations hospitalières liées à l'ouverture de l'hôpital Georges Pompidou, et

enfin directeur de l'Ecole nationale d'administration dont il a assuré le transfert à Strasbourg et réformé la scolarité. Dans ses différentes fonctions, il s'est tout particulièrement intéressé aux problématiques du handicap, et en particulier à la question de leur insertion professionnelle. Il suit aujourd'hui plus particulièrement ce sujet au sein d'une des chambres sociales de la Cour des comptes.

Claude FINKELSTEIN

Présidente de la Fnapsy depuis 1998, administratrice de l'Hôpital Ste Anne à Paris, membre du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées, membre du Conseil National Consultatif Santé Mentale, et membre du Centre Collaborateur OMS, elle est également rédactrice et co-signataire de la charte de l'usager en santé mentale du 8 décembre 2000. Elle a travaillé à l'élaboration de la loi du 4 mars 2002 et de la loi du 11 février 2005.

Sylvain GACHET

En poste à l'Agefiph depuis 1990, il y est aujourd'hui directeur Grands Comptes. Cela consiste à accompagner les grandes entreprises, les groupes, les branches professionnelles, les organisations syndicales et patronales dans la mise en place de politique d'emploi de personnes handicapées. L'Agefiph intervient au niveau du conseil ainsi qu'à celui du financement.

Dr Catherine GODARD

Attachée Epidémiologie au SGMC, EDF - Gaz de France, elle est également Intervenant Médecin Conseil de la RATP.

Denise JODELET

Docteur d'Etat et directeur d'Etudes retraitée à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Psychologue sociale spécialisée dans l'étude des représentations sociales, elle a dirigé divers programmes de recherche et travaux de thèses (notamment dans les champs de l'environnement et de la santé) menés au sein du Laboratoire de Psychologie Sociale de l'EHESS et en collaboration avec plusieurs pays d'Europe et d'Amérique Latine. Elle a publié plusieurs ouvrages, chapitres d'ouvrage et articles sur les représentations sociales de la folie et de la maladie mentale, du corps, de la santé. Membre du Conseil Scientifique de la Fondation pour la Recherche en Psychiatrie et Santé Mentale (Paris), elle est associée au Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale (Lille-Nice).

Marion LEBOYER

Professeur des Universités-Praticien Hospitalier (1ère classe), Université Paris 12, Responsable du Pôle de Psychiatrie (CHU Créteil), Groupe Hospitalier Chenevier-Mondor, elle est également directrice de l'Equipe INSERM de Psychiatrie Génétique (Institut Mondor de Recherche Biomédicales, INSERM U841), et directeur de la fondation FONDAMENTAL (RTRS Santé Mentale).

Intervenants

Gérard LEFRANC

Ingénieur, il dirige la Mission Insertion du Groupe Thales depuis 5 ans, après avoir réalisé un large parcours professionnel dans le Groupe Thales dans des fonctions de management d'équipes techniques, achats et RH. La politique handicap qu'il met en place se caractérise par l'approche globale de l'insertion professionnelle des personnes handicapées rendant acteur chaque fonction de l'entreprise autour de projets innovants.

Gérard LESIEUR

Médecin du travail dans le Service de Santé au Travail du Nord Franche-Comté depuis Avril 1975, il s'est également impliqué comme ergonome dans l'insertion et le maintien à l'emploi de personnes handicapées, en proposant notamment des aménagements de situations de travail. Afin d'intégrer à son action la prise en charge des personnes souffrant de handicap psychique, il passe en 2002 un diplôme universitaire en psychiatrie générale. Il est par ailleurs chargé d'enseignement en ergonomie et risques professionnels en IUT. Membre de Cinergie, il est l'auteur avec le Docteur Bélaïd Aït-Ali de l'ouvrage « Guide Pratique pour l'Insertion et le Maintien à l'Emploi des Personnes Handicapées Psychiques » aux éditions Octarès.

Pierre-Michel LLORCA

Professeur de psychiatrie à l'Université d'Auvergne, il est chef du service de psychiatrie d'adultes au Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand. Il est aussi président du Comité de Protection des personnes Sud-est 6 et siège au sein de nombreux comités nationaux. Il est membre du conseil d'administration de l'Association française de psychiatrie biologique et membre de l'Association européenne de psychiatrie. Il est responsable de la formation continue au sein de FondaMental et directeur du département de Formation Continue au sein de la composante santé de l'Université d'Auvergne.

Nadia MARIK

Diplômée de Sciences Po en 1978, elle a commencé sa carrière dans le secteur privé, en assumant des fonctions de direction au sein de plusieurs agences de communication. A sa sortie de l'Ecole Nationale d'Administration (Promotion Marc Bloch) en 1997, elle intègre le Tribunal Administratif de Paris comme Rapporteur puis Commissaire du gouvernement. En 2000, elle rejoint Sciences Po dont elle devient, en 2002, directrice adjointe, directrice de la Stratégie et du développement.

Marie-Anne MONTCHAMP

Depuis 2001, elle se consacre à la vie politique locale comme maire-adjointe de Nogent-sur-Marne, puis députée de la 7ème circonscription du Val de Marne. Elle a été secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées en 2004 et 2005 puis conseillère auprès de Jacques Chirac sur la question du Handicap. Elle est aujourd'hui présidente de l'Agence Entreprises & Handicap et présidente de FondaMental, fondation pour la recherche et le soin en santé mentale.

Bernard PACHOUD

Psychiatre et docteur en psychologie, il est maître de conférences en psychopathologie à l'Université Paris Diderot, directeur adjoint de l'UFR Sciences Humaines Cliniques, et chercheur au Centre de Recherche en Epistémologie Appliquée (Ecole Polytechnique/CNRS). Ses recherches en psychopathologie privilégient l'interdisciplinarité (avec la philosophie, notamment la phénoménologie, la linguistique et les sciences sociales). Elles portent actuellement plus spécifiquement sur les notions de handicap psychique, de réhabilitation psychosociale, de retentissement fonctionnel des troubles psychiatriques. Il exerce également au sein du Club-Arihm, une structure spécialisée dans le « maintien dans l'emploi » et le soutien à la réinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique.

Carole PEINTRE

Responsable du Service « Etudes et Recherche » à la Délégation ANCREAI Ile-de-France - CEDIAS - Musée social, depuis plusieurs années elle travaille plus particulièrement sur l'application de la Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) à des outils d'évaluation des besoins des personnes en situation de handicap et sur les problématiques spécifiques au handicap d'origine psychique. Le CEDIAS a co-organisé avec la CNSA, le 23 mars 2009, un colloque sur l'évaluation des situations de handicap d'origine psychique.

Anne ROI

Titulaire d'un 3ème cycle ressources humaines IGS (institut de gestion sociale), elle a de nombreuses expériences professionnelles : consultante en ressources humaines en cabinet conseil spécialisé dans l'organisation bancaire et la sécurité des moyens de paiement (recrutement, approche directe, bilans de compétences cadres, gestion des carrières cadres) ; responsable des ressources humaines dans les hautes technologies de la communication ; chargé de mission handicap (industrie) ; Responsable de Cap Emploi : Paris et Seine-Saint-Denis ; responsable du développement (handicap).

Gérard TAPONAT

Directeur des Affaires Sociales de MANPOWER, il est également professeur associé à l'Université Paris-Dauphine dans le domaine des Ressources Humaines et des Relations Sociales. Il dirige et anime le Master Négociations et Relations Sociales. Il intervient également comme consultant en stratégie sociale auprès d'entreprises et d'institutions.

Pierre VIDAL-NAQUET

Sociologue, chercheur au CERPE (Lyon) et associé à MODYS-CNRS (Saint-Etienne), il travaille sur l'évolution des politiques sociales et médico-sociales et des modalités de prise en compte des différentes formes de vulnérabilités que celles-ci soient sociales, biologiques ou psychiques. Ses récents travaux l'ont conduit à s'intéresser aux rapports des personnes souffrant de troubles de santé invalidants avec le monde du travail.



Depuis l'été 2004, Marie-Anne Montchamp, députée du Val de Marne, ancienne Secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées, réunit dans le Club Entreprises & Handicap des chefs d'entreprises prêts à prendre le pari qu'il existe un lien crédible entre les concepts de "performance" et de "handicap".

L'Agence Entreprises & Handicap, émanation du Club Entreprises & Handicap, conduit dans cet esprit, depuis fin 2005, des études et des chantiers qui montrent que l'intégration du handicap dans l'entreprise relève désormais de sa responsabilité et participe effectivement à la performance du système organisé, au-delà de la charité et de la solidarité, mais au-delà aussi de l'obligation légale.

La question centrale de la notion de performance est au cœur des travaux et le handicap apparaît véritablement comme une question "laboratoire", qui interroge les pratiques des entreprises en matière de gestion RH, de développement économique et de RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises).

Les membres du Club Entreprises & Handicap sont des décideurs du monde économique :

Jean-Paul Bailly, Groupe La Poste - Gérard Bayol, Dexia Crédit Local - Nicolas Beytout, groupe Les Echos - Daniel Chaffraix, IBM - Philippe Charrier, Oenobiol - Antoine Durrleman, Cour des comptes - Frank Esser, SFR - Charles Milhaud, Financière Océor - Marie-Anne Montchamp, députée Val de Marne - Denis Ranque, Thalès France - Jean-Paul Redouin, Banque de France - Philippe Salle, groupe Geoservices, Jean-Cyril Spinetta, Air France - Jean-François Amadiou, Observatoire des discriminations, Paris I - Charles-Henri Besseyre des Horts, groupe HEC.

Pour en savoir plus : www.entreprises-handicap.com

Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ouvre plus largement les portes de la fonction publique aux personnes en situation de handicap.

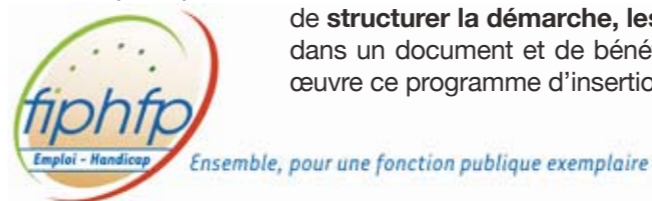
- Recruter
- Maintenir dans l'emploi
- Aménager des postes
- Former des agents
- Respecter la loi du 11 février 2005

Créé par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique **facilite l'insertion et le maintien** dans l'emploi des personnes en situation de handicap **en mettant à la disposition des employeurs publics des financements et des ressources d'expertise et de conseil**. Le FIPHFP aide ainsi les employeurs des trois fonctions publiques à atteindre l'objectif fixé par la loi d'emploi de 6% de personnes handicapées.

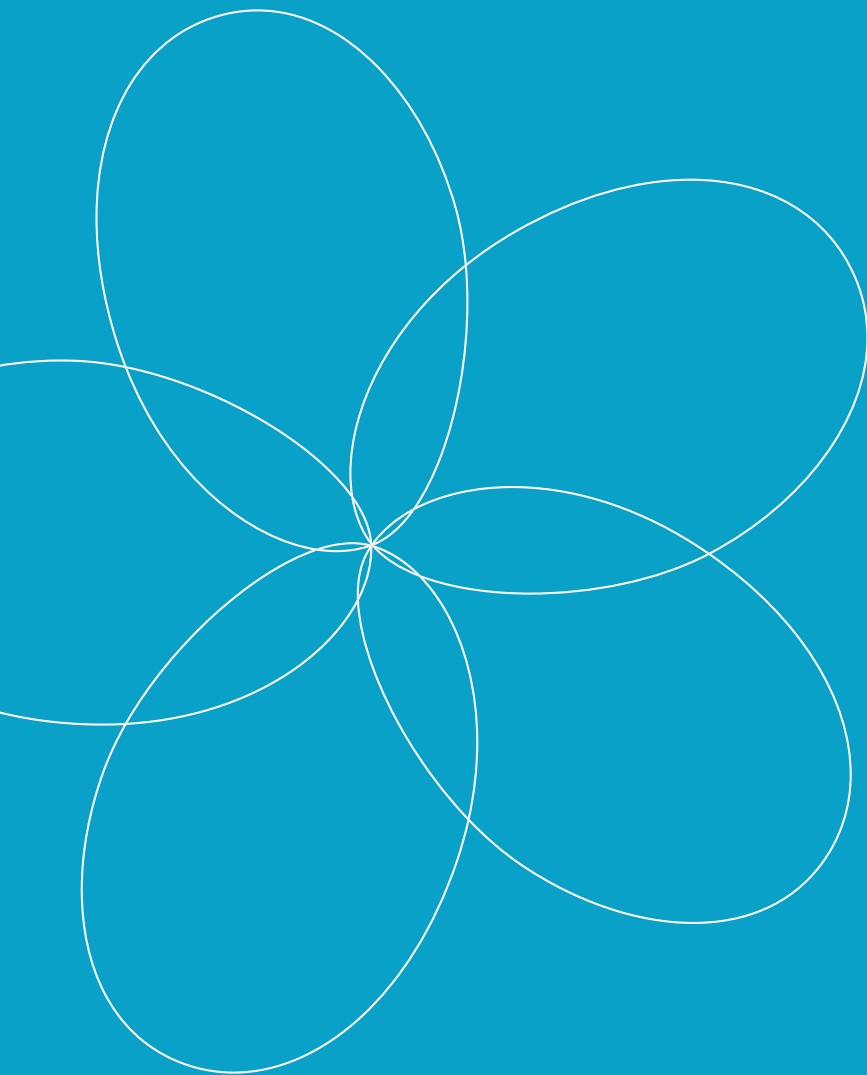
Le FIPHFP finance des aides techniques et humaines pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées : aménagements des postes de travail, formations professionnelles spécifiques, mise à disposition d'auxiliaire de vie.

Pour des aides ponctuelles, les responsables des ressources humaines peuvent formuler une demande de financement directement sur la plateforme de gestion des aides sur le site www.fiphfp.fr

Les employeurs qui souhaitent s'engager dans des politiques globales d'emploi des personnes handicapées peuvent **signer une convention pluriannuelle avec le FIPHFP**. Cette convention permet de **structurer la démarche, les objectifs de l'employeur et les actions à venir** dans un document et de bénéficier, en amont, de financements pour mettre en œuvre ce programme d'insertion professionnelle des personnes handicapées.



www.fiphfp.fr



Avec le soutien de :

